

LA REOUVERTURE DU PARCOURS DE CERTIFICATION

Le parcours de certification, fermé depuis juin 2006, **réouvrira ses portes en francophonie en juin 2011**, avec une **session d'orientation et de construction de projet** qui aura lieu du **2 au 5 juin 2011** à la Neylière, près de Lyon.

Pour rappel, **l'accès au parcours de certification passe désormais par la participation à une session d'orientation et de construction de projet**, au cours de laquelle les candidats peuvent recevoir toutes les informations sur le parcours et ses étapes, le réseau CNV, les spécificités des formateurs du CNVC. C'est également l'occasion de rencontrer les certificatrices et les formateurs qui animent les formations incluses dans le parcours de certification. Les candidats peuvent ainsi obtenir tous les éléments pour se déterminer en toute conscience sur la suite de leur parcours.

Si vous souhaitez entrer dans le parcours de certification, vous êtes donc invité à vous inscrire au stage qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011, sachant que si vous n'êtes pas disponible à ces dates, d'autres sessions de ce type seront programmées par la suite.

LES STAGES A L'ATTENTION DES CANDIDATS A LA CERTIFICATION ET DES AVANCES

Ces stages sont destinés prioritairement aux candidats à la certification qui ont effectué un stage RAP-CNV ou qui sont déjà avancés dans leur cursus :

- Plus de 30 jours de CNV
- Assistanat d'un formateur certifié
- Pratique de la transmission par des formations données ou par l'animation de groupe de pratique.

S'il reste quelques places disponibles, elles pourront être ouvertes à des futurs candidats en fonction de leur expérience.

Questions les plus fréquemment posées :

J'ai écrit à Isabelle Padovani en 2009 (ou 2010) pour lui dire que je souhaitais entrer dans le parcours de certification : pourquoi est-ce que je ne figure pas sur la liste des candidats à la certification jointe au mail du 10/12/10 ?

Réponse : parce que le parcours de certification n'était pas réouvert, et que jusqu'à sa réouverture, toutes les demandes d'entrée dans le parcours ont été mises en stand-by, les coordonnées des personnes concernées étant conservées par Isabelle, afin d'informer les personnes concernées au moment de la réouverture du parcours, ce qui est le cas actuellement.

J'ai bien compris que l'entrée dans le parcours passe maintenant par une « session d'orientation et de construction de projet », mais quel est le pré-requis pour pouvoir participer à une telle session ?

Réponse : avoir fait 20 jours de formation en CNV avec des formateurs/trices certifié(e)s du CNVC.

Comment je fais pour m'inscrire à la session d'orientation et de construction de projet qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011 ?

Réponse : veuillez contacter Françoise Berry de l'ACNV en lui téléphonant au 09 70 44 66 09 ou par e-mail : acnvfrance@gmail.com .

Je vais m'inscrire à la session d'orientation et de construction de projet qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011 : dois-je m'inscrire dès maintenant ?

Réponse : oui, auprès de Françoise Berry.

Je vais m'inscrire à la session d'orientation et de construction de projet qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011 : dois-je chercher un formateur dès maintenant ?

Réponse : nous vous invitons à faire cette démarche à l'issue de cette session, une fois que vous aurez toute la clarté sur le parcours de certification en francophonie.

Je ne suis pas encore inscrit dans le parcours de certification, mais je compte participer à la session d'orientation et de construction de projet » du 2 au 5 juin 2011. Pourrais-je ensuite participer aux autres stages annoncés (Les différenciations-clés, Transmettre les structures des thèmes de la CNV, Transmettre la CNV en cohérence avec la philosophie du processus, Reconnaître et transformer les blessures liées aux conditionnements culturels) ?

Comme évoqué précédemment, ces stages sont destinés, par ordre de priorité :

- 1) aux candidats inscrits dans le parcours de certification ayant déjà effectué un stage RAP-CNV (Reconnaissance et Accompagnement de Parcours en CNV) au cours de la saison 2009-2010
- 2) aux candidats inscrits dans le parcours de certification n'ayant pas effectué un stage RAP-CNV mais ayant plus de 30 jours de CNV, animé des formations en assistant un formateur/trice certifié(e), ou animant un groupe de pratique
- 3) aux candidats venant de s'inscrire dans le parcours de certification (après avoir participé à la session d'orientation et de construction de projet qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011) et qui ont trouvé un formateur-référent
- 4) à de futurs candidats à la certification (personnes ayant au moins 20 jours de CNV, n'ayant pas encore participé à une session d'orientation mais étant intéressés par le parcours de certification), en fonction de leur expérience